

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY**

Séance du : 14 novembre 2016

Convocation du : 4 novembre 2016

Objet : Ingénierie Espaces Valléens – Actualisation plan financement 2017.

L'an deux mille seize, le quatorze novembre 2016 à heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Montmaur, sous la présidence de René MOREAU, 1^{er} Vice-Président.

Etaient présents : M. Lonni, M. Barthelemy, B. Lapeyre, A. Laurens, M. Ricou Charles, P. Schiazza, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, F. Gascard, M. Chautant, F. Galmiche, T. Gau, JF. Contoz, JM Gueyraud, R. Moreau, J. Bourbousse, C. Aubert, M. Ventre, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes.

Absents : Jean-Marie Bernard, Michel Thomas, Nathalie Ferrere, Bernadette Saudemont, Jean-Paul Artigues, Jacqueline Marcellin, Fabienne Darini, Josette Revoux.

Pouvoirs : Fabienne Darini a donné pouvoir à René Moreau,
Jacqueline Marcellin a donné pouvoir à Marc Ventre,
Jean-Paul Artigues a donné pouvoir à Christian Aubert,
Josette Revoux a donné pouvoir à Maurice Chautant.

René MOREAU, Vice-Président chargé du tourisme présente aux délégués le dossier.

Il s'agit de modifier le plan de financement initial pour l'animation du dispositif Espaces Valléen.

Pour mémoire, les dépenses de l'opération correspondent au poste de travail de la chargée de mission tourisme ; elles ont été établies à 39 000€ par an.

En 2017, le plan de financement serait le suivant :

Europe dispositif POLA : 15 600 €
Région PACA : 15 600 €
Autofinancement CCBD : 7 800 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20161114-Db102a_2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/11/2016

Publication : 30/11/2016

Pour le 1er Vice - Président



Après avoir entendu, le conseil communautaire approuve à l'unanimité le nouveau plan de financement ci-dessus, charge le Président des démarches administratives correspondantes.

votants : 27	pour : 27	contre : 0	abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20161114-Db102a_2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/11/2016

Publication : 30/11/2016

Pour le 1er Vice - Président



Ainsi fait et délibéré à Veynes,
les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le 1^{er} Vice-Président,

René MOREAU